

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la ville,  
de la jeunesse et des sports

ARRÊTÉ du 29 AVR. 2016

fixant la composition de la commission de sélection du recrutement sans concours dans le corps des adjoints administratifs (INSEP)

Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2005-1228 du 29 septembre 2005 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C ;

Vu le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;

Vu le décret n° 2013-571 du 1er juillet 2013 autorisant les ministres chargés des affaires sociales, de la santé, des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative à déléguer certains de leurs pouvoirs pour le recrutement et la gestion d'agents placés sous leur autorité ;

Vu l'arrêté du 18 février 2016 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture d'un recrutement sans concours dans le corps des adjoints administratifs (INSEP) ;

## ARRÊTE

### Article 1<sup>er</sup> :

La composition de la commission de sélection est fixée comme suit :

- Marc ITEMAN, conseiller technique national à la fédération française de gymnastique (PRESIDENT) ;
- Philippe AVRIL, secrétaire général délégué à l'institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux ;
- Vanessa BLAREAU, assistante administrative à l'institut national du sport, de l'expertise et de la performance ;
- Dominique CAUSSE, gestionnaire à l'institut national du sport, de l'expertise et de la performance ;
- Gisèle BONNICI DIGACOMO, cadre supérieure technique et scientifique honoraire ;
- Marine DARDENNE, adjointe responsable du service juridique, instances statutaires et relations collectives de travail à l'institut national du sport, de l'expertise et de la performance ;
- Dominique DELON, adjoint responsable du département du suivi des pôles France, des sportifs de haut niveau et de l'aide méthodologique à la performance à l'institut national du sport, de l'expertise et de la performance ;

- Frédérique DEVAUX, chargée de mission juridique à l'institut national du sport, de l'expertise et de la performance ;
- Catherine FICHET, responsable de l'unité recette à l'institut national du sport, de l'expertise et de la performance ;
- Lionel GONDRAN, conseiller technique et pédagogique supérieur à l'institut national du sport, de l'expertise et de la performance ;
- Djamel LOUCIF, conseiller technique sportif à la fédération française de gymnastique ;
- Cécile MORLET, assistante administrative à l'institut national du sport, de l'expertise et de la performance ;
- Marlène PERON, conseillère technique sportive à la fédération française de gymnastique ;
- Gwendoline PLISSON, responsable de projet reconversion des sportifs de haut niveau à l'institut national du sport, de l'expertise et de la performance ;
- Frédéric PRUVOST, responsable du service de gestion du contrat de partenariat public-privé à l'institut national du sport, de l'expertise et de la performance ;
- Christine REY, formatrice à l'institut national du sport, de l'expertise et de la performance ;
- Marie SCHAMBILL, chargée de mission à l'institut national du sport, de l'expertise et de la performance ;
- Laure VEYRIER, chargée de communication et de développement à l'institut national du sport, de l'expertise et de la performance ;
- Louisa YAHIAOUI, responsable des ressources humaines au syndicat interdépartemental des sports de Choisy le Roi.

## Article 2 :

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le

29 AVR. 2016

Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,  
Pour le ministre et par délégation par empêchement de la sous-directrice  
du pilotage des ressources, du dialogue social et du droit des personnels

~~Le Chef de bureau du recrutement~~

  
Eric MICHAËLE